

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Malgré de réels progrès au cours des 30 dernières années en faveur des droits des femmes, le chemin reste malheureusement encore long à parcourir pour assurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Aussi, est-il primordial que le CESE réaffirme son engagement autour de cet enjeu et sa volonté de le porter à travers l'ensemble de son action, qu'il s'agisse de sa gouvernance ou de ses travaux ?

Le projet de résolution examiné ce jour le souligne : l'égalité entre les femmes et les hommes est non seulement une exigence éthique et démocratique, mais c'est aussi un levier essentiel pour réussir les transitions auxquelles notre économie doit faire face.

Pourtant, aujourd'hui encore, seuls 17 % des métiers - tous secteurs confondus - sont mixtes et seulement 30 % des femmes sont cheffes d'entreprise.

Parmi les principales causes identifiées dans l'avis du CESE sur la mixité des métiers (2014) et dans son étude sur l'entrepreneuriat au féminin (2020) : les stéréotypes de genre.

Ces stéréotypes restent encore déterminants aux différentes étapes de la vie, que ce soit lors des choix d'orientation et de formation, lors de l'accès à l'emploi comme dans la gestion des carrières où les femmes peuvent subir des préjugés ou des exigences spécifiques. S'y ajoute le fameux « syndrome de l'imposteur » éprouvé par certaines femmes qui doutent *a priori* de leurs capacités à intégrer telle formation, ou à exercer tel métier ou telle fonction.

Pour combattre les préjugés qui continuent encore aujourd'hui d'influencer les trajectoires professionnelles et qui freinent les chances des femmes d'accéder à des responsabilités correspondant à leurs souhaits, il faut d'abord agir en amont de l'entrée dans le monde du travail, dès le plus jeune âge en réalité.

Il est nécessaire d'éduquer à l'égalité des genres et de lutter contre les stéréotypes en faisant évoluer la représentation des rôles sociaux des femmes et des hommes dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse des métiers, des activités sportives, sociales, politiques, mais aussi de la vie domestique et familiale.

Il convient également d'accentuer la mobilisation des filières et des branches professionnelles, afin d'attirer davantage de femmes notamment vers les secteurs techniques ou scientifiques.

Par ailleurs, si l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif que poursuit déjà chacune de nos organisations, il doit aussi se décliner en actions très concrètes sur lesquelles leurs ressortissants peuvent s'appuyer. Il doit s'incarner dans la gouvernance et les pratiques de nos organisations et du CESE. Et chacun d'entre nous a un rôle de vigie à tenir.